

Nantes, mardi 16 janvier 2024



**Objet :** Organisation de l'épreuve orale du PEAC – Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Chers parents, chers collégien.nes,

Je vous informe que l'oral du PEAC pour les classes de 3<sup>ème</sup> aura lieu **le mercredi 31 janvier 2024** au collège Sophie Germain.

Pour cette épreuve, les collégiens doivent s'exprimer devant un jury constitué de deux professeurs du collège :

- 5 minutes de présentation (support de présentation autorisé).
- 5 minutes d'échange avec le jury.

*Cet exercice participe à la préparation de l'oral du DNB 2024 qui aura lieu le mercredi 12 juin 2024. Un second exercice oral est aussi programmé le vendredi 05 avril 2024 dans le cadre du parcours avenir.*

Une convocation sera remise à votre enfant lors du conseil coopératif du **lundi 22 janvier 2024** par le professeur principal.

Les collégiens devront se présenter au collège **10 minutes avant les épreuves**, munis de la **convocation et d'une pièce d'identité**.

La matinée étant banalisée, les élèves externes et demi-pensionnaires seront libérés à l'issue de l'épreuve. Les élèves internes seront encadrés par la vie scolaire pour un temps de révisions.

Sincères salutations,

La Direction  
M. MICHEL

